

INFO

RIVERAINS

AVRIL 2022



TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA MISE EN PLACE DU STATIONNEMENT PAYANT

Nous sommes régulièrement interpellés par les riverains de certaines rues du quartier Sud-Gare. En effet, un grand nombre d'entre vous exprime des difficultés pour se stationner.

Nous faisons le constat que les rares places disponibles sont rapidement occupées par des véhicules d'usagers venant travailler en centre-ville, prendre un train ou par des voitures "ventouses" pouvant rester plusieurs semaines sur le même emplacement.

Dans ce contexte, afin de favoriser votre stationnement et dissuader les véhicules "ventouses", la **Ville de Rennes va procéder à compter du mois de septembre 2022 à la mise en stationnement payant des voies suivantes** (voir plan au verso) :

- Paul Féval, section rue Général Margueritte - rue Étienne Dolet
- Étienne Dolet
- Hector Berlioz
- Ange Blaize, section rue Général Margueritte - Étienne Dolet
- Ginguéné, section rue Général Margueritte - Étienne Dolet
- Général Margueritte, section rue Ange Blaize - boulevard Jacques Cartier

- Marçais-Martin, section rue Ange Blaize - rue Marie Rouault
- Marie Rouault
- Ernest Rivière
- Rabelais, section rue Ginguéné - boulevard Jacques Cartier
- Jacques Cartier, section rue Alma - rue Général Margueritte

Des extensions supplémentaires pourront être envisagées en 2023 sur le secteur.

Préalablement, des travaux de réalisation de massifs (supports des futurs horodateurs) vont être réalisés à partir de mai et seront suivis de l'installation des horodateurs à partir de juin. Pendant cette période, la circulation piétonne sera ponctuellement perturbée, au droit de chaque intervention.

Les horodateurs seront mis en service en septembre 2022. Afin de porter à votre connaissance la tarification préférentielle résident (particulier et entreprise) et les modalités pour en bénéficier, une nouvelle communication vous sera diffusée en amont de la mise en stationnement payant de ces voies.

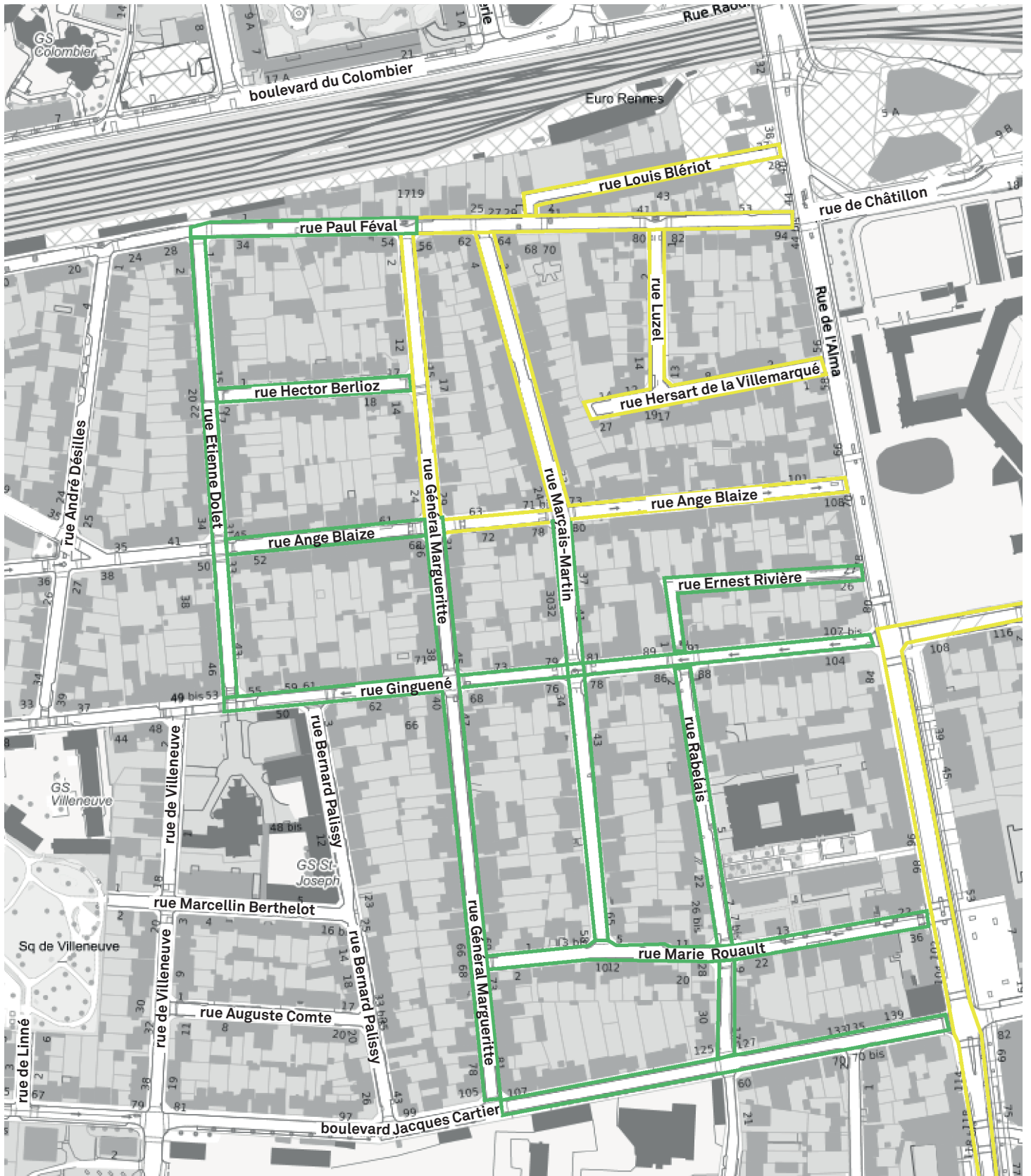
Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 11 54 24 42

PLAN DU PROJET



Mise en stationnement payant à compter de septembre 2022



Actuelle zone de stationnement payant